



**HAL**  
open science

## Master Actions sociales et de santé Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Actions sociales et de santé. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041561

**HAL Id: hceres-02041561**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041561>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3MA120000080

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Actions sociales et de santé

## Présentation de la mention

Cette mention « Actions sociales et de santé », traditionnellement présente dans l'Université de Bretagne Occidentale, s'inscrit dans le champ de l'action sociale et de la santé et dans une perspective transdisciplinaire en sciences sociales. Il s'agit à travers l'acquisition d'une méthodologie rigoureuse dans le domaine des Sciences humaines et sociales, spécifiquement en sociologie et d'une ouverture vers des champs disciplinaires connexes, de former, pour l'essentiel des professionnels de l'action sociale

Elle peut s'appuyer sur quatre laboratoires de recherche : l'Atelier de recherche sociologique, le Laboratoire éthique, professionnalisme et santé, le Centre de recherche en droit privé et le Centre de recherche administrative, ainsi que sur les milieux socio-professionnels essentiellement publics ou para-publics.

Après une première année qui se présente sous la forme d'un tronc commun important, cette mention regroupe trois spécialités en seconde année: « Direction et Responsabilité de services : vieillissement et handicaps », « Métiers de l'intervention sociale », « Ethique médicale et hospitalière ».

## Indicateurs

Effectifs constatés	98
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	50% en M1
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

La présence au sein de l'Université de Bretagne Occidentale d'une mention relative à l'action sociale peut en premier lieu s'appuyer sur une ancienneté guère contestable. De plus, plusieurs équipes de recherche reconnues ont travaillé sur cette question, notamment l'Atelier de recherche sociologique ou le Laboratoire « Ethique, professionnalisme et santé ». Par ailleurs l'une des spécialités, « Direction et responsabilité de services », est proposée avec un certain succès depuis plusieurs années.

En outre un pilotage pédagogique sérieux a été mis en place, même s'il peut apparaître en partie très théorique dès lors que les informations sur les flux, les taux de réussite et le devenir des étudiants sont parcellaires.



De même, l'appui de professionnels à la mention semble attesté. Enfin, il ne faut pas ignorer que le secteur de l'action sanitaire et sociale est susceptible d'être une porte d'entrée importante dans le monde professionnel pour les étudiants de Sciences humaines et sociales (SHS).

Toutefois, il n'est pas possible d'ignorer un certain nombre de faiblesses importantes. Tout d'abord, si le projet pédagogique autour des enseignements fondamentaux de sociologie est bien organisé, sous la forme d'un tronc commun en première année et d'une spécialisation raisonnable par la suite, l'interdisciplinarité évoquée à plusieurs reprises est plus factice que réelle. La présence de quelques heures d'enseignement en droit et gestion ne saurait ainsi permettre la formation sérieuse à ces questions d'un public étudiant qui souvent les découvre et, surtout, y sera confronté, notamment dans des fonctions de direction de structures de santé.

De même, si le dossier est formellement correctement présenté, la publication de certaines informations essentielles, comme les flux constatés ou les taux de réussite, est exagérément complexe et rend l'accès à l'information très délicat.

Mais c'est incontestablement au niveau de la structure même de la mention que les interrogations sont les plus fortes. Avec honnêteté les porteurs du projet notaient le déséquilibre entre les différentes spécialités. Seule, en effet, la spécialité « Direction et responsabilités de services » est suffisamment attractive pour maintenir un flux d'étudiants suffisant. Les modifications apportées dans la demande de renouvellement aux deux autres spécialités de la mention ne semblent guère voire pas du tout en mesure de leur permettre un développement, même limité. Le porteur du projet n'était certes pas aidé par une auto-évaluation sans doute exagérément positive, mais la question même du maintien de ces deux spécialités doit être posée.

- Points forts :
  - Secteur porteur en matière d'emplois.
  - Une spécialité motrice dans la mention.
  
- Points faibles :
  - Structure de la mention.
  - Informations sur les flux, taux de réussite et devenir, parcellaires voire inexistantes.
  - Pluridisciplinarité relativement factice.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'organisation globale de la mention et notamment des spécialités devrait être revue.

# Appréciation par spécialité

## Direction et responsabilité de services : vieillissements et handicap

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité entend participer à la formation des cadres de direction des structures chargées des personnes souffrant de handicaps ou de dépendances.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	M1:32 - M2 :34
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	2/3
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85,7%
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité met en avant, aussi bien pour son recrutement que pour son objet ou son assise scientifique, une approche pluridisciplinaire. Néanmoins, pour l'essentiel, la formation est consacrée aux questions sociologiques. Si l'intérêt de tels enseignements est incontestable pour de futurs responsables de structures accueillant des personnes en souffrance, on ne peut que regretter la faible place réservée dans les enseignements aux sciences de gestion et aux sciences juridiques (en M2, l'UE 12 intitulée « Gestion, réglementation, qualité des établissements médico-sociaux » ne représente que 54 heures sur 378 heures, et les intitulés des enseignements dénotent par exemple une maîtrise limitée des enjeux juridiques auxquels seront confrontés ces professionnels). Or ces connaissances seront indispensables à ces futurs cadres et leur absence constitue indubitablement une faiblesse importante de cette formation

- Points forts :

- Attractivité de la formation.
- Marché de travail favorable.
- Place importante des professionnels.

- Points faibles :

- Formation presque exclusivement centrée sur les questions sociologiques.
- Insuffisance de la formation à la gestion ou au droit.
- Devenir des étudiants mal connu.
- Le régime d'examen en M2 doit être adapté au cadre légal et réglementaire.

# Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité est à maintenir dans l'offre de l'établissement, mais en la reconfigurant pour l'adapter non pas seulement aux champs disciplinaires de la composante qui la porte, mais bien plus aux besoins en termes de formation de ces futurs cadres de santé.

## Métiers de l'intervention Sociale

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objet de former des professionnels chargés de projets nécessitant une analyse de la population.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	6
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	15%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Si la structuration d'une formation destinée à des professionnels des questions de population autour du champ sociologique apparaît d'une indéniable cohérence disciplinaire, cette formation n'échappe pas à un double reproche. D'une part, l'intitulé retenu qui résulte du rapprochement de deux anciennes spécialités est très largement trompeur. Si cette formation peut effectivement permettre d'assurer des fonctions dans le cadre de l'intervention sociale, on voit mal en quoi une analyse sociologique des populations devrait constituer l'axe principal, sinon unique, de formation à ces métiers. Dès lors, soit l'intitulé de cette spécialité doit être une nouvelle fois revu, soit les enseignements qui y sont délivrés doivent être étendus à d'autres champs disciplinaires. D'autre part, peu d'informations sont fournies sur le devenir des étudiants de la spécialité « Cadre de l'intervention sociale » dont elle prend la suite, et sur l'attractivité future de cette formation. On sait seulement que la spécialité « Cadre de l'intervention sociale » a dû être fermée en raison d'effectifs insuffisants et rien ne permet de penser que cette nouvelle configuration permettra d'y remédier.

- Point fort :
  - Ancrage autour de la sociologie des populations.
- Points faibles :
  - Intitulé trompeur.
  - Interrogations fortes sur l'attractivité d'une telle formation.
  - Le régime d'examen en M2 doit être adapté au cadre légal et réglementaire.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

# Recommandations pour l'établissement

Une analyse de la reconfiguration de cette spécialité semble s'imposer. La question du développement de sa dimension recherche pourrait utilement être posée.

## Ethique médicale et hospitalière

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est destinée à assurer une formation à l'éthique, tout à la fois par l'acquisition de connaissances de base en philosophie et par une formation à la méthodologie de la recherche en philosophie et sciences humaines.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	3
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NE

- Appréciation :

Cette spécialité ouverte en 2009 répond indubitablement à l'une des demandes actuelles de formation des professionnels de santé. Elle s'inscrit dans le prolongement d'un certain nombre d'expériences précédentes inaugurées dans cette université. De même, elle peut s'appuyer sur des collaborations avec des structures dont l'éthique est le champ de réflexion principal. Néanmoins, la faiblesse des effectifs oblige nécessairement à s'interroger sur la pertinence du maintien de cette spécialité dans cette seule mention. Manifestement, si l'éthique médicale et hospitalière peut être rattachée dans son contenu aux sciences humaines, elle intéresse principalement, au titre d'une formation initiale ou continue en master un autre public que celui des étudiants de sciences humaines. Fort logiquement, la demande de formation en ce domaine apparaît sans doute bien plus forte dans les formations médicales ou para-médicales. Dès lors, un repositionnement de cette spécialité apparaît impératif pour en assurer simplement la survie.

- Points forts :

- Demande des professionnels de santé.
- Perspective originale.

- Points faibles :

- Effectifs sans espoirs sérieux d'amélioration sensible.
- Mauvais positionnement dans l'offre de formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement )

Il semble qu'il y ait une réelle nécessité pour l'établissement de revoir le positionnement de cette spécialité, soit en favorisant une mutualisation avec d'autres spécialités de sciences humaines, soit, de manière plus radicale, en l'intégrant dans une mention « Santé ».